

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Adaptation des structures d'asile, modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et d'autres ordonnances

La forte régression des demandes d'asile nécessite des adaptations structurelles et organisationnelles susceptibles d'être mises en œuvre à brève échéance, en vertu du droit en vigueur, à condition que les ordonnances y afférentes soient modifiées.

Date limite: 7 décembre 2005

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des migrations (ODM), Etat-major, affaires juridiques, secretariat, 3003 Berne-Wabern

27 septembre 2005

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation. DFJP. Adaptation des structures d'asile, modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et d'autres ordonnances

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.09.2005
Date	
Data	
Seite	5385-5385
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 942

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.